

Réunion du Comité Inter-Organismes n° 3

30 juin 2016

ORDRE DU JOUR

- 1 - Intégration des séries COAST-HF et REPHY
- 2 - Lien avec le pôle Océan
- 3 - Constitution du Conseil scientifique
- 4 - RESOMAR
- 5 - Budgets 2016 et 2017
- 6 - Questions diverses

PARTICIPANTS :

- **Nicolas Arnaud**, Directeur adjoint scientifique « Surfaces et interfaces continentales », (CNRS) ;
- **Philippe Bertrand**, Représentant de l'INSU (CNRS) ;
- **Bruno Blanke**, Directeur adjoint scientifique « Océan – Atmosphère » (CNRS) ;
- **Lucie Cocquempot**, Coordination **ILICO** (CNRS, UBO- LGO) ;
- **Christophe Delacourt**, Coordination **ILICO** (CNRS, UBO - LGO) ;
- **Patrick Farcy**, Représentant de l'Ifremer ;
- **Frédéric Ménard**, Représentant de l'IRD ;
- **Jérôme Paillet**, Coordination **ILICO** (Ifremer).

SYNTHESE DES DISCUSSIONS

1. INTEGRATION DES SERIES COAST-HF ET REPHY

La coordination ILICO a pris contact avec les porteurs de projet :

- COAST-HF / HOSEA / SOMLIT HF
- REPHY / SOMLIT Phytoplancton

Demande de labellisation SNO en 2015 (REPHY, HOSEA, SOMLIT phyto, SOMLIT HF), et SOERE en 2016 (Coast-HF, Réseau microphytoplancton). Les termes « REPHY », « HOSEA », et « extension SOMLIT » sont mentionnés dans le dossier de l'Infrastructure de Recherche (IR).

- **Questions :**

- Est-ce la vocation d'ILICO de se doter d'une commission de labellisation ?
- Quel est le contenu exact de ces « briques de base » dont la description a évolué selon les dossiers ? Faut-il labelliser de manière indépendante les parties IFREMER et CNRS ? Distinguer les parties « recherches » et celles ayant des vocations plus opérationnelles ?

Attention à ne pas créer 2 voies de labellisation par des modalités différentes : une commission INSU et une commission ILICO. L'INSU est déjà doté d'une filière de labellisation (SNO), les commissions CSOA et SIC donnent des évaluations des dossiers ; les institutions prennent ensuite leur responsabilité pour labelliser (ou non) ces séries.

L'IR a pour vocation de lancer et d'entretenir une dynamique de recherche scientifique ; il n'est pas nécessaire qu'elle se dote d'une instance de labellisation, mais elle a un **rôle d'incubateur à jouer pour de nouvelles séries de recherche**.

Il est également important que les **briques de l'IR reçoivent des labels et des financements des organismes**, car le budget propre de l'IR ne pourra pas les soutenir seul et la logique des IR est l'intégration de leur budget au sein des organismes qui les soutiennent.

Ce label, pour des systèmes ayant vocation à être intégrés dans une IR, a vocation à disparaître. Selon le Ministère, **à terme, il ne devrait rester dans le paysage que les Infrastructures de Recherche, les systèmes d'observation labellisés en propre par les organismes s'ils le souhaitent, les Services Nationaux d'Observation labellisés par l'INSU au titre de sa mission nationale inter-organisme**, et, au cas par cas, quelques SOERE pour des périodes transitoires. Le budget des SOERE passera par les IR ; leur activité perdurera, mais sans le titre.

L'IR regroupera des dispositifs d'observation :

- SNO (labellisés par l'INSU) ou systèmes d'observation labellisés par d'autres organismes ;

- SOERE ou anciens SOERE ;
- Projets en incubation

Les **premiers dispositifs en incubation** sont COAST-HF et REPHY/SOMLIT Phytoplancton. Il sera demandé aux acteurs de se **mettre en ordre de marche avec l'objectif d'obtenir une labellisation comme SNO** (d'ici 1 ou 2 ans), il n'est en effet pas prévu de campagne de labellisation SNO par la CSOA ou la CSSIC en 2016 (J.Paillet).

Il est **recommandé de tendre vers les dossiers communs CNRS-IFREMER**. Concernant les dispositifs opérationnels (notion à préciser), il est **préconisé de dissocier la partie « recherche »** d'une **partie « appui aux politiques publiques »**, tout en montrant leur synergie, en vue de l'obtention d'un label « recherche » des commissions spécialisées (ex : REPHY). Tout en restant très rigoureuses sur les critères de « labellisation pour la recherche », les commissions spécialisées (CSOA et CSSIC) pourront ainsi apprécier le bénéfice éventuel pour la recherche de coupler les séries de données issues des SNO avec celles issues des dispositifs opérationnels, même si ceux-ci sont conçus à d'autres fins. Réciproquement, les données des dispositifs SNO sont publiques (c'est un des éléments principaux de leur cahier des charges) et doivent donc être très rapidement mises à la disposition des utilisateurs, dont notamment les services opérationnels en appui aux politiques publiques.

2. LIEN AVEC LE POLE OCEAN

Les IR produisent et traitent les données au premier niveau et les pôles prennent le relais pour la suite du cycle de la donnée.

Besoin de **réaliser un état des lieux de la gestion du cycle de la donnée** des différentes briques. Le cahier des charges de cet état des lieux sera réalisé en concertation entre le pôle Océan et ILICO.

L'organisation des systèmes de traitement de données sera un point d'attention particulier du **MENESR dans le cadre de l'actualisation de la feuille de route 2018 des ESFRI et des IR/TGIR**. Elle fera l'objet de sollicitations du MENESR aux IR dès l'automne 2016.

ILICO **contacte le Pôle Théia** (Sylvie Galle et Nicolas Baghdadi) également concerné la partie littoral/estuaire (C.Delacourt)

3. CONSTITUTION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Conseil scientifique d'environ 12 personnes : 3-4 étrangers européens, 1 CSOA, 1 SIC, 1 CS IFREMER, 1 RESOMAR, 5-6 experts disciplinaires complémentaires (dont SHS). Les membres du conseil scientifique devront avoir une vision dépassant leur niveau de représentation.

F.Ménard propose de prendre conseil auprès de Jacqueline Signouri responsable d'une mission « données numériques et infrastructures », elle est impliquée dans les ateliers inter-pôles (contactée le 30/06/2016).

P.Farcy évoque plusieurs possibilités déjà identifiées au sein de son conseil scientifique et parmi les partenaires étrangers francophones de Jerico-Next (projet européen I3 associant l'IFREMER et le CNRS au niveau français)

Les **responsable des commissions CSOA, SIC, et CS IFREMER** seront contactés pour faire remonter des noms (J.Paillet et C.Delacourt)

Pour les prises de contact avec les experts extérieurs : il est possible de pré-contacter les candidats pour disposer de leur accord de principe préliminaire, mais en les informant qu'une liste finale ne sera établie qu'ultérieurement. Une pré-liste des personnalités pressenties sera discutée lors du Bureau fédéral le 6 septembre 2016

4. RESOMAR

Préconisation du CIO : Profiter des journées du colloque annuel RESOMAR 2016 – Wimereux 21 et 23 novembre, pour demander un moment dédié « ILICO » au sein du programme (environ ½ journée, sachant que des exposés concernant ses briques de base feront aussi vraisemblablement partie du programme « nominal »). Accord du coordinateur RESOMAR.

La direction d'ILICO doit se rapprocher rapidement de l'organisateur (directeur du LOG à Wimereux) et du coordinateur national de RESOMAR pour insérer la session ILICO dans le programme du colloque annuel RESOMAR.

Le contenu de l'intervention ILICO doit être informatif (présentations du fonctionnement, etc.) et favoriser les échanges avec les participants.

ILICO peut soutenir financièrement l'initiative en prenant en charge des frais de déplacements ou de fonctionnement.

Interaction RESOMAR-ILICO : **ILICO est en attente du document** de définition du RESOMAR

5. BUDGETS 2016 ET 2017

2016 :

- Soutien au colloque RESOMAR (dont missions) : 10 k€
- Site web (avec cahier des charges IFREMER) : 5 k€
- CDD État des lieux de la gestion du cycle de la donnée : 10 k€
- Missions : 5 k€

2017 (point de vigilance) :

- Nécessité de l'adhésion du Comité fédéral ;
- Maintien d'un financement pour les briques de bases ;
- CDD « cycle de la donnée » ? ;
- Missions, assemblée générale, comité fédéral ;
- Actions inter-briques

Le budget INSU 2016 (15k€) est en gestion par l'OASU à la délégation régionale CNRS de Bordeaux. Il est en subvention de l'État. Le financement de CDD n'est pas possible sur subvention de l'État. L'IFREMER apporte également une contribution directe à l'IR ILICO (15k€) ainsi qu'à RESOMAR au travers d'un soutien au colloque annuel (formule actuelle, en attente d'un autre mode de soutien si une structure juridique est donnée à RESOMAR). Tous les budgets SOERE 2017 arriveront à ILICO en 2017, le GT AllEnvi décidera des modalités de reporting.

Estimation des budgets SOERE 2016 :

- MOOSE - 65k€ ;
- SONEL – 75k€ ;
- DYNALIT – 50 k€

Estimation des budgets hors salaires des SNO 2016 dans ILICO : 272 k€ en 2016 pour le CNRS/INSU (OA et SIC). Les dotations de fonctionnement aux SNO ne pourront globalement pas augmenter en 2017.

Pré-requis du budget 2017 :

- La surcroupe ILICO ne doit pas se financer sur le budget des briques
- Nécessité d'avoir une idée fine des besoins dès la rentrée avec une finalisation budgétaire le 17 octobre.

N. Arnaud envoie les éléments dont il dispose concernant **l'étude des coûts complets ILICO** (y compris RH). Il conviendra que l'IR affine ces éléments en liaison avec les responsables des briques de base car ce sera un point d'attention particulier du MENESR dans les prochaines échéances ESFRI et TGIR/IR.

6. QUESTIONS DIVERSES

a. Invitation du Ministère au CIO ILICO

Réponse du CIO : Oui

ILICO envoie une invitation à Élisabeth Vergès qui pourra désigner un chargé de mission (C.Delacourt)

b. État d'avancement des demandes officielles de nomination de représentants des institutions

- **CNRS** : Philippe Bertrand, délégué scientifique du CNRS ;
- **IFREMER** : Patrick Farcy (en attente de confirmation officielle de nomination) ;
- **IGN** : Oliver Jamet, directeur du laboratoire de géodésie (LAREG), suppléant Thierry Person, chef du service de géodésie et nivellement de l'IGN ;
- **IRD** : Frédéric Ménard, directeur du département scientifique OCEANS « Océans, climat et ressources » ;
- **SHOM** : Vincent Donato, chef du département MAC

ÉCHEANCES

- **CIO**, 5 octobre 2016 – *Ordre du jour prévisionnel : Présentation du budget, proposition de CS.* L'objectif est ensuite d'adopter un rythme semestriel pour le CIO